



Terre-en-vue
Chaussée de Wavre 37
5030 Gembloux
info@terre-en-vue.be
www.terre-en-vue.be

Gembloux, le 17 mai 2023

Convocation à l'assemblée générale 2023 de Terre-en-vue coopérative

Cher-e-s coopérateurs-trices,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale de la coopérative Terre-en-vue, qui aura lieu **le dimanche 4 juin 2023 de 10h (accueil dès 9h30!) à 17h à l'Espace Kegeljan, Avenue de la Marlagne 52 (5000 Namur).**

L'ordre du jour est le suivant :

En matinée (10h - 13h) :

- 1. Rapport annuel 2022**
- 2. Comptes annuels 2022**
- 3. Décharge des administrateurs**
- 4. Nomination de membres effectifs, nouveaux administrateurs et renouvellement des mandats**

Présente sa démission :

- Céline Blanchard

Présente sa candidature :

- Ho Chul Chantraine (déjà administrateur de l'asbl)

Renouvelle son mandat :

- Sébastien Maes : 1er mandat jusqu'en 2023

Mandats en cours :

- Thierry Vard : 2eme mandat jusqu'en 2024
- Ho Chul Chantraine : 1er mandat jusqu'en 2024
- Etienne Brusselmans : 1^{er} mandat jusqu'en 2025
- Roxane Huart : 1^{er} mandat jusqu'en 2025
- Victoria Tosar : 1^{er} mandat jusqu'en 2025

- 5. Perspectives 2023**
- 6. Budget pour l'année 2023**
- 7. Moment de célébration autour des terres de Terre-en-vue**

Repas de midi façon auberge espagnole : Nous vous invitons à amener une contribution culinaire (plat froid) pour le buffet du dîner (auberge espagnole). Un bar proposera des boissons de toutes sortes (prévoyez de la monnaie).

En après-midi (14h30 – 17h) :

- 14h30 – 15h30 : Grande salle, tables de discussions avec les agriculteurs.trices
- 15h30 – 16h30 : Grande salle, au choix - atelier « memorandum », atelier « mobilisation citoyenne »
- 14h30 – 16h00 : Petite salle – Découverte et appropriation du jeu Terres en vue
- Discussions informelles et retrouvailles autour du bar ou dans la cour

Notez que le rapport annuel et les comptes 2022 sont disponibles sur le site internet www.terre-en-vue.be ou en consultation dans leur version papier au 37, Chaussée de Wavre à 5030 Gembloux.

Aspects pratiques

Vous trouverez ci-joints :

- Un formulaire de procuration à remplir et à nous renvoyer pour le 1^{er} juin à l'adresse info@terre-en-vue.be si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale et que vous souhaitez vous y faire représenter.
- Un formulaire de mandat si vous représentez une personne morale (asbl, coopérative, ...), dont vous n'êtes pas le représentant officiel, également à nous renvoyer pour le 1^{er} juin à info@terre-en-vue.be
- Covoiturage et navette : voir toutes les infos sur notre site : www.terre-en-vue.be

Au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer,

Le conseil d'administration de la coopérative Terre-en-vue :
Thierry Vard, Sébastien Maes, Etienne Brusselmans,
Roxane Huart, Victoria Tosar, Céline Blanchard (démissionnaire)